

RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS

concernant

une demande de crédit d'investissement de Fr. 151'000.- pour le renouvellement de deux véhicules et l'acquisition d'une moto pour la Police du Nord Vaudois pour la période 2014-2015

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Préambule

La Municipalité présente tous les deux ans un programme d'acquisition de véhicules de service et d'engins de travail et sollicite un crédit d'investissement, plutôt que d'en inclure le montant dans le budget ordinaire. Pour la période 2014-2015, elle a présenté le rapport PR14.11PR que le Conseil communal a accepté lors de sa séance du 5 juin 2014.

Les demandes des 5 services concernés (SEY, STE, JECOS, PNV et URBAT) ont été traitées globalement par thématique pour les véhicules légers et spécifiquement pour les autres véhicules.

La demande présentée par la Police du Nord vaudois à la Municipalité dans le rapport précité a porté sur un seul véhicule de type fourgon (cf photo ci-dessous) pour répondre aux besoins sans cesse croissants de présence des forces de police sur le terrain dans le cadre du dispositif, baptisé « Urbano » qui vise à instaurer une nouvelle dynamique opérationnelle entre les unités dites de proximité et les brigades d'intervention.

Nouvelle demande de la Police du Nord vaudois

La demande précitée a été faite sans compter avec le besoin en véhicules ci-dessous :

1) Une voiture d'intervention, marque Volvo, à remplacer. Sa mise en service remonte à 2008 et elle atteindra environ 275'000 km en 2015,

Remplacement 1	Volvo V70 D5	
	Mise en service	19.03.2008
	Caractéristiques	Automatique – équipée police
	Remarque	239'190 km au 21 juillet 2014
	Missions	Voiture d'intervention
	Equipement	PNV
	Prix d'achat	Fr. 120'000.--

par	Opel Insignia	
	Mission	Voiture d'intervention
	Caractéristiques	Automatique
	Accessoires	Equipelement police
	Attribué à	PNV
	Prix d'achat	Fr. 70'000.--

2) Un fourgon à gaz, à remplacer. Il a été acheté en 2004 et utilisé par le personnel de la signalisation routière. Il comptabilisera environ 75'000 km.

Remplacement 2	Mercedes 314 G	
	Mise en service	27.08.2004
	Caractéristiques	fourgon
	Remarque	65'600 km au 21.07.2014
	Missions	Signalisation routière
	Equipement	pont
	Prix d'achat	Fr. 67'000.--

par	Véhicule similaire (Mercedes ou Iveco)	
	Mission	Signalisation routière
	Caractéristiques	pont
	Accessoires	--
	Attribué à	PNV
	Prix	Fr. 55'000.—

On notera que le remplacement de ce dernier véhicule a déjà été reporté d'une année. Toutefois, il n'est plus possible de trouver certaines pièces et de ce fait ce véhicule risque d'être inutilisable d'un jour à l'autre.

3) Une nouvelle motocyclette à acheter. Cette dépense provient de l'augmentation du personnel ayant un permis deux-roues. De plus, certaines tâches pouvant être réalisées par un seul agent sur tout le territoire communal, ce moyen de transport est le mieux adapté.

Nouveau véhicule	Moto 750 cm3	
	Mise en service	2015
	Caractéristiques	750 CC
	Remarque	
	Missions	Moto d'intervention
	Equipement	PNV
	Prix d'achat	Fr. 26'000.--

Coût et financement :

Le tableau ci-dessous indique les coûts estimatifs des véhicules à acquérir :

1. voiture d'intervention	Fr. 70'000.—
2. véhicule signalisation routière	Fr. 55'000.—
3. moto d'intervention	Fr. 26'000.—
Total	Fr. 151'000.—

Les charges annuelles d'exploitation se montent à Fr. 29'570.- et comprennent les amortissements de Fr. 24'700.-, les frais d'entretien de Fr. 3'020.- (2%) et les charges financières de Fr. 1'850.-. (2.45%). Les amortissements sont calculés sur 4 ans au plus pour la voiture d'intervention, 5 ans au plus pour la moto et 10 ans au plus pour le véhicule de la signalisation routière.

Boussole 21

Les propositions qui sont soumises bien qu'elles n'aient pas fait l'objet d'une évaluation par l'évaluation Boussole 21 ont intégré dans le choix des modèles les préoccupations de durabilité et de protection de l'air.

Conclusion

Pour tenir compte de l'ensemble des besoins en véhicules de PNV pour la période 2014-2015, il convient de lui allouer les moyens nécessaires pour l'achat des 3 véhicules dont la description est faite ci-dessus.



Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS

sur proposition de la Municipalité,

entendu le rapport de sa Commission, et

considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

Article 1: La Municipalité est autorisée à renouveler 2 véhicules (une voiture d'intervention et un véhicule pour la signalisation routière) et à faire l'acquisition d'un nouveau véhicule (une moto d'intervention) pour la Police du Nord Vaudois, pour la période 2014-2015 ;

Article 2: Un crédit d'investissement de Fr. 151'000.- lui est accordé à cet effet ;

Article 3: La dépense sera financée par la trésorerie générale, imputée au compte n° 6617 «Renouvellement de véhicules » et amortie en 4 ans (voiture d'intervention), 5 ans (moto d'intervention) et 10 ans (véhicule de la signalisation routière) au plus.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Vice-syndic

La Secrétaire

J.-D. Carrard

S. Lacoste

Déléguée de la Municipalité : Mme Valérie Jaggi Wepf, municipale Police – SDIS - Mobilité